



energie citoyenne *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions POL](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

[Saint-Junien mérite un débat !](#)

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 4 mars 2026

Notre liste a envoyé le courrier ci-joint au candidat hervé Beaudet qui refuse jusqu'à présent tout débat entre les deux listes.

Retrouvez le courrier ici : [Lettre-ouverte](#)

Et le texte du courrier :



Monsieur Beaudet,

À deux semaines de l'échéance des élections municipales, aucun débat public n'a eu lieu entre la liste que vous menez et la nôtre.

Vous avez successivement décliné les propositions formulées par la radio Ici Limousin puis par la chaîne France 3 Limousin, soit de manière explicite, soit en invoquant une indisponibilité sur les créneaux proposés. Ce faisant, à cette heure, aucun débat public audiovisuel n'a été programmé. Nous déplorons sincèrement cette situation.

En effet, un débat démocratique permettrait aux Saint-Juniaudes et aux Saint-Juniauds de découvrir et de comprendre nos projets respectifs pour l'avenir de notre ville, en identifiant tant nos points de convergence que nos points de divergence.

Saint-Junien – que nous aimons par-dessus tout – mérite un vrai débat, comme c'est le cas dans les autres communes de cette envergure. Pour nous, Saint-Junien doit faire l'objet de considération. C'est aussi une exigence démocratique et une question de respect envers les électrices et les électeurs. Aucune liste ne doit donc chercher à éviter cet indispensable temps d'échanges démocratique.

Dans un esprit républicain et constructif, en lien avec les journalistes nous ayant sollicités, notre équipe reste pleinement disponible pour échanger sur la date et le format du débat.

Nous devons ce débat à notre ville, à nos concitoyens et à la démocratie locale.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse à cette lettre qui sera rendue publique.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur Beudet, nos salutations distinguées.

SAINT-JUNIEN

MÉRITE UN

DÉBAT

POUR SES

ÉLECTIONS MUNICIPALES





énergie citoyenne pour Saint-Junien

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions POL](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

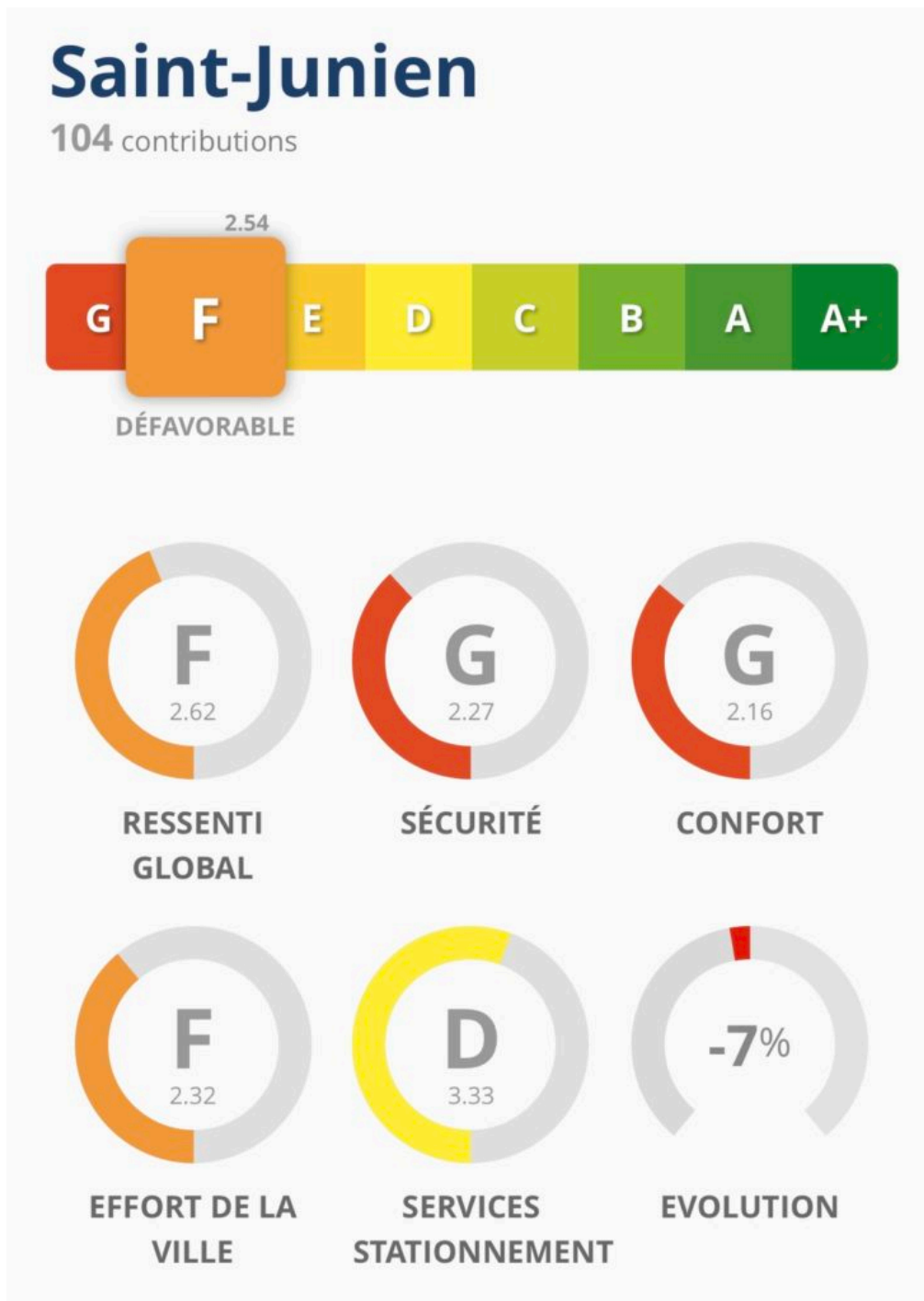
[Faire du vélo à Saint-Junien... Une vraie gageure, un grand danger !](#)

écrit par Yoann Balestrat | 4 mars 2026

Les résultats du baromètre vélo 2025 ont été récemment dévoilés : Saint-Junien obtient la note F (sur une échelle allant de A+ à G), soit une appréciation « défavorable ».

Cette enquête nationale de satisfaction porte sur plusieurs aspects liés

aux déplacements à vélo : sécurité, confort, infrastructures (services, stationnement, etc.) et engagement de la collectivité.



Certains membres de la majorité vont sûrement remettre en cause les résultats, l'outil et la méthode, comme ce fut le cas pour le baromètre des villes marchables. Une mauvaise foi désormais connue...

Car le collectif d'associations à l'origine de cette enquête a mis en place un dispositif fiable, rigoureux et éprouvé, écartant les réponses frauduleuses et les tentatives de manipulation. Dès lors, qui oserait écarter d'un revers de main le fruit des 104 contributions – dont 86 de cyclistes – concernant notre ville ?

Pour nous, nul déni de la réalité. Les résultats sont sans surprise et sans appel. Ils correspondent à ce que vous nous dites tous les jours : faire du vélo à Saint-Junien est difficile et dangereux !

Pire, votre ressenti de la place accordée au vélo depuis 2 ans dans notre commune se dégrade. Et ce n'est pas l'aménagement d'un chaussidou, avenue de la gare, qui va arranger les choses. Bien au contraire...

À quand une politique en faveur du vélo à Saint-Junien ?

Pour découvrir tous les résultats de cette enquête, cliquez sur le lien suivant : [Résultats baromètre vélo 2025](#)

Pour nous contacter

- Par courriel : energie-citoyenne@laposte.net
- Par téléphone : 06.82.48.44.71



energie citoyenne
pour Saint-Junien

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions POL](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)

- [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

[Vente de la Giboire : les dernières actualités](#)

écrit par Yoann Balestrat | 4 mars 2026

La Giboire : ce que vous devez savoir

La décision de vendre le site de la Giboire, ancienne colonie de vacances de 4 hectares sur l'île d'Oléron, en novembre 2022, sans aucune publicité et pour seulement 250 000 euros, reste incompréhensible. Même si le bâtiment est en effet délabré, le prix ne correspond en rien à ce que d'autres collectivités ont pu obtenir en cédant des biens similaires...

La majorité tente de nous expliquer que, si le prix est faible, c'est aussi parce que le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pierre-d'Oléron prévoit que ce site ne peut être qu'un centre de vacances. Mais l'argument ne tient absolument pas.

D'une part, avec son potentiel incroyable, la Giboire pourrait intéresser sans aucun doute un promoteur spécialisé prêt à investir massivement. Il suffit juste de faire connaître la mise en vente, en toute transparence.

D'autre part, nous avons découvert récemment que la commune de Saint-Pierre-d'Oléron était en train de faire une révision partielle du PLU exclusivement pour le site de la Giboire afin qu'il puisse désormais y être créé des logements privés (voir ci-dessous). Voilà qui change complètement la donne ! Une coïncidence qui arrive vraiment au bon moment pour l'acquéreur...

Alors que l'acte de vente n'est pas toujours signé, nous tenions à ce que vous soyez informés de ces nouveaux éléments.

Modification du PLU pour la Giboire : participez à l'enquête publique !

Une enquête publique est en cours concernant le changement du PLU pour la Giboire.

Pour y participer, il suffit de se rendre sur le site internet de la commune de Saint-Pierre d'Oléron (rubrique « urbanisme & travaux ») ou de cliquer sur le lien suivant :

<https://www.saintpierreoleron.com/urbanisme-travaux/enquetes-publiques/>

Vous trouverez ainsi tous les documents utiles et la marche à suivre pour transmettre vos observations au commissaire enquêteur.

Tout le monde peut donner son avis jusqu'au **23 octobre** inclus !

Voici notre contribution (qui se borne à alerter sur le contexte dans lequel se déroule cette procédure de modification du PLU) :

[Contribution-enquete-publique-PLU-Giboire](#)

Vente de la Giboire : où en est la procédure devant la justice ?

La procédure n'est pas terminée : il revient désormais à la Cour administrative d'appel de Bordeaux, saisie par notre groupe, de se prononcer sur la légalité de la délibération de vente.

Pour diffuser ces actualités autour de vous, téléchargez notre tract :
[Tract – La Giboire](#)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre dossier détaillé : [La Giboire, toute une histoire...](#)

Pour nous contacter

- Par courriel : energie-citoyenne@laposte.net
 - Par téléphone : 06.82.48.44.71
-



energie citoyenne *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions POL](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

Faisons du projet LiCHEN une opportunité pour tout notre territoire !

écrit par Yoann Balestrat | 4 mars 2026

Dans le cadre de la procédure de concertation publique relative au projet industriel LiCHEN qui vise à produire du carburant de synthèse pour avions à partir des fumées de la papeterie Sylvamo à Saillat, notre groupe Énergie citoyenne a déposé une contribution, accessible ici :

[cahier d'acteur – Énergie citoyenne](#)

Nous vous invitons à lire ce document qui comporte des points de vigilance et des propositions, ainsi qu'à participer à cette concertation qui se termine le 22 juin 2025 !

En vous rendant sur le site internet dédié à cette procédure (<https://concertation-lichen.eu>), vous trouverez tous les documents pour vous faire votre opinion. Vous pouvez donner votre avis, poser une question ou remplir un petit questionnaire. Pour celles et ceux qui le souhaitent, un cahier est également disponible à l'accueil de la Mairie de Saint-Junien.

Pour notre collectif, de manière synthétique, il convient que :

- Des évolutions concernant l'emprise du projet aient lieu afin de garantir un éloignement suffisant vis-à-vis des zones environnementales protégées, de l'île de Chaillac et de la chapelle d'Étricor datant du XII^e siècle (objectif de préservation de notre patrimoine naturel, paysager, architectural et historique) ;
- Toutes les alternatives à la création d'une nouvelle ligne aérienne très haute tension (400 000 volts) entre le poste électrique de Plaud et le site industriel de Saillat-Étagnac soient privilégiées (ex. : raccordement à un autre poste électrique ; enfouissement de la future ligne ; doublement de la ligne existante ; etc.) afin de préserver le cadre de vie de la partie ouest de notre commune de Saint-Junien, déjà traversée par une ligne très haute tension et par la 2x2 voies ;
- L'entreprise Verso Energy participe au financement des travaux de régénération de la ligne ferroviaire entre Saillat et Angoulême, fermée depuis plus de 7 ans (l'intérêt privé rejoint l'intérêt public).

Les différents entretiens, reportages et articles concernant la présentation de notre contribution sont disponibles ci-dessous :

À regarder

[JT 19/20 France 3 Limousin du 15 juin 2025](#) (reportage à 03:12)

À écouter

« [Projet « Lichen » à Saillat \(87\) : « nous avons des points de vigilance » dit le collectif Énergie Citoyenne](#) » – Ici Limousin (ex-France Bleu Limousin) – Émission « L'invité d'ici matin Limousin » – 17 juin 2025

À lire

« [Le projet doit profiter au désenclavement !](#) » : des écologistes posent des conditions au projet d'usine de carburant de synthèse à Saillat-sur-Vienne » – France 3 Nouvelle-Aquitaine – 15 juin 2025

« [Le projet industriel Lichen peut-il ressusciter la ligne Saillat-Angoulême ?](#) » – Le Populaire – 17 juin 2025

Pour nous contacter

- Par courriel : energie-citoyenne@laposte.net
 - Par téléphone : 06.82.48.44.71
-



energie citoyenne
pour Saint-Junien

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions P0L](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)

- [Connexion](#)

Agir contre les déserts médicaux, une urgence de santé publique

écrit par Yoann Balestrat | 4 mars 2026

Dans 87% du territoire national, l'offre de soins est insuffisante. Malgré l'engagement des professionnels de santé, cette situation a des conséquences directes : retard des diagnostics, allongement des délais de prise en charge, renoncement aux soins... Ce fléau est insupportable et inacceptable : l'accès aux soins, pour tous et partout, est une priorité absolue

Parce que nous considérons qu'il n'y a rien de plus précieux que la santé, nous avons signé, comme 1500 autres élus locaux¹, un appel pour soutenir la proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les déserts médicaux. Il est à noter que, pour Saint-Junien, on dénombre seulement 6 conseillers municipaux signataires de ce texte, dont nous 5 membres du groupe Énergie citoyenne...

Cet appel a été publié dans *La Tribune Dimanche* du 4 mai 2025. Vous pouvez le lire ici : [« Pourquoi nous soutenons la proposition de loi sur les déserts médicaux »](#)

Les principales mesures que comporte la proposition de loi pour réduire les inégalités entre les territoires sont les suivantes :

- régulation de l'installation des médecins avec – uniquement – l'interdiction de s'installer dans les zones sur-dotées ;
- création d'un nouvel indicateur territorial de l'offre de soins ;
- décentralisation des études de médecine pour encourager les jeunes des territoires ruraux à devenir médecins ;
- suppression de la majoration des tarifs de soins subie par les patients qui ne trouvent pas de médecin traitant ;
- rétablissement de l'obligation de participation à la permanence des soins.

Le fait que des députés de différentes sensibilités politiques de l'arc républicain² aient réussi à travailler ensemble et à adopter ce texte en première lecture à l'Assemblée malgré l'opposition du Gouvernement, reflète la gravité de la situation et l'urgence d'agir.

À Saint-Junien, outre les professionnels de santé libéraux, nous avons la chance d'avoir un hôpital. Il s'agit d'une institution inestimable qu'il nous revient de préserver : vous pouvez compter sur notre engagement !

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Corinne Guillot, Jean-Sébastien Piel et
Nathalie Tarnaud.

Notes de bas de page

1. La liste complète des signataires de l'appel est disponible en cliquant sur le lien suivant : [Liste des signataires](#)
2. Parlementaires issus de neuf groupes : « La France Insoumise – Nouveau Front Populaire », « Gauche Démocrate et Républicaine », « Socialistes et apparentés », « Écologiste et Social », « Ensemble pour la République », « Les Démocrates », « Horizons & Indépendants », « Libertés, Indépendants Outre-mer et Territoires » et « Droite Républicaine ».

Lecture complémentaire

- Article de presse : [« Soixante élus de Haute-Viennent signent une tribune pour la régulation des médecins »](#) – *Le Populaire du Centre* – 05 mai 2025

Pour nous contacter

- Par courriel : energie-citoyenne@laposte.net
- Par téléphone : 06.82.48.44.71



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)

- [Commissions POL](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

[Travaux sur l'avenue Paul Vaillant-Couturier : les principales informations](#)

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 4 mars 2026



Ce soir, lundi 5 mai, avait lieu en Mairie une réunion publique concernant les travaux à venir sur l'avenue Paul Vaillant-Couturier. Nous y étions, 7 élus au total (dont 3 Énergie citoyenne), 3 agents de la collectivité et une dizaine de riverains (tout le monde n'a pas eu l'invitation, ce que nous déplorons vivement). Voici les informations importantes à retenir :

Les dates : les travaux commenceront dès le 18 mai, et pourront durer jusqu'au 10 octobre.

Les blocages : pendant toute la durée des travaux, l'avenue sera fermée dans le sens de la montée, la descente sera autorisée aux riverains seulement pendant la journée.

Les déviations : les déviations prévues ont été présentées et ont donné lieu à quelques discussions, notamment au niveau du faubourg Gaillard et de la rue Édouard Vaillant. Les plans de circulation durant ces travaux seront disponibles dans les prochains jours sur le site de la Mairie.

Les travaux : la première partie portera exclusivement sur les réseaux d'eau, en commençant par le bas de l'avenue pour gêner le moins possible les commerces. Puis auront lieu la réfection des trottoirs, la création de places de stationnement, la pose de nouveaux enrobés, l'aménagement du chaussidou, etc. Il est à noter que l'enrobé du carrefour en bas de l'avenue sera également refait.

Lors de la réunion, nous avons cherché – probablement en vain – à faire évoluer le plan des déviations pour limiter les risques qu'ils vont engendrer. Nous avons également insisté sur la nécessité de mieux informer les riverains...

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir des précisions supplémentaires ☐

- [Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026](#)
- [Conseil Municipal du 21 mars 2026](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 5 mars 2026](#)
- [Saint-Junien mérite un débat !](#)
- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 29 janvier 2026](#)

Archives

Archives ▼

Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)
- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

 🔍

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [RSS](#)